

cepteur laïque signale la réprobation du monde, le mépris des honnêtes gens, le malaise d'une mauvaise conscience, et je suppose qu'il ne néglige pas d'avertir ses élèves qu'il y a des agents pour surveiller ceux qui offensent la morale, sanctionnée par les lois, et des magistrats pour frapper ceux que les agents ont désignés.

L'exemple de l'Angleterre, cité par Cornély, où la criminalité adolescente diminue, viendrait plutôt à l'appui de ma thèse. La jeunesse, chez nos voisins, est surtout contenue par la rigueur des châtimens. Le chat à neuf queues et les souffrances du *tread-mill*, plus que la Bible, diminuent le recrutement des régimens du crime.

Nou, la criminalité des jeunes gens ne tient pas à ce qu'ils ne lisent pas l'Écriture sainte. Elle tient dans l'insuffisance des châtimens, et aussi se rattache-t-elle à une série de causes sociales dont la misère, le goût des plaisirs, l'envie, la facilité de se mouvoir, de changer de condition, d'habitation, de métier sont les principales.

Quand j'indiquais les émotions esthétiques, le sens du beau, la recherche des jouissances intellectuels comme devant, un jour, améliorer l'espèce, je ne m'illusionnais pas sur la possibilité de réaliser promptement ce rêve. Je constatais seulement que l'art est, par essence, moralisateur. Le culte d'Apollon, mon cher Cornély, n'est pas une panacée morale universelle, infaillible, mais n'oublions pas, avant de railler ce législateur artiste, que le dieu du beau n'est pas seulement un porteur de lyre. Il est également armé d'un arc redoutable : il est celui qui ouvre les forêts et assainit les marais, il est l'ennemi et le vainqueur des monstres.

Le mal, c'est de la nuit, et ce fut un vrai disciple d'Apollon que cet intelligent lieutenant de police qui, il y a environ deux siècles, pour enrayer la criminalité, dont on s'alarmait déjà, et pour refouler dans leurs ténèbres les malfaiteurs, dota les rues de Paris d'un certain nombre de lanternes. De la lumière ! encore plus de lumière ! de l'air ! du soleil ! du beau, du vrai, voilà, avec des gendarmes solides et des jurés sérieux, voilà — que l'école soit avec ou sans

Dieu — le seul moyen à notre portée de bloquer le jeune crime sur les rails du vice.

SOLNESS.

Aux Casuistes

Une grave question se pose pour les casuistes : Y a-t-il fait play pour un curé à faire intervenir le Bon Dieu dans une querelle de paroisse, autrement que par hyperbole ?

Voici ce qui vient d'arriver dans le sud, à quelques lieues de Montréal :

La vente des bancs battait son plein dans l'église. Quant vint le tour de celui que le curé possédait depuis plusieurs années sans le payer, ce bon pasteur se récria, platda, menaça, toujours sans bourse délier. Les marguilliers allaient passer outre, quand le curé se précipita vers le maître-autel, en sortit l'ostensoir et l'exposa. Marguilliers et paroissiens firent la génuflexion de rigueur et se défilèrent à la sacristie pour continuer la vente. Mais le curé les y suivit, toujours avec le Bon Dieu pour bouclier.

Nouvelle retraite, cette fois-ci vers la salle paroissiale ; là encore invasion du curé et de son formidable allié.

Ce que voyant, vendeurs et acheteurs s'établirent en plein air et le banc du curé fut adjugé au plus offrant.

Si nous ne nous trompons pas, c'est le premier exemple connu d'alliance offensive et défensive de ce genre.

Lutter contre un curé qui ne veut pas payer, c'est déjà rude affaire, mais en même temps contre le Père Éternel presque en personne, n'en parlons plus.

Nous soumettons le cas à nos subtils casuistes : il y a là un beau cheveu à fendre en quatre.

THÉOLOGIE LAÏQUE.

INNOMBRABLES

Tous les témoignages qui prouvent que le BAUME RHUMAL est le roi des guérisseurs, 25c. partout.